

[Accueil](#) | [Genève](#) | [Actu genevoise](#) | Aménagement du territoire genevois: Académie du Servette aux Évaux: le Canton fait recce

Aménagement du territoire genevois

Académie du Servette aux Évaux: le Canton fait recours

Le Conseil d'État s'oppose à la décision de justice du 22 juin qui invalidait les autorisations de construire.



[Caroline Zumbach](#)

Publié aujourd'hui à 16h00



La justice devra à nouveau se prononcer sur le déménagement provisoire de l'académie du Servette FC aux Évaux.

LUCIEN FORTUNATI

Le bras de fer qui oppose le Canton aux autorités onésiennes et à certaines associations sur le déménagement provisoire de l'académie du Servette FC au parc des Évaux se poursuit. Le Conseil d'État vient, en effet, de recourir contre le jugement du Tribunal administratif de première instance du 22 juin, a appris la «Tribune ↑ Genève».

«Ce projet revêt un intérêt cantonal prépondérant aussi bien pour les élèves que pour la formation de la relève du football genevois.»

Henri Della Casa, chargé de communication auprès du Département de la cohésion sociale.

Pour mémoire, ce jugement annulait les autorisations de construire délivrées par l'État pour la réalisation de ce projet. La juge avait estimé que le plan de mobilité autour de la future académie était insuffisant.

Intérêt cantonal

«L'Exécutif estime que ce projet est indispensable durant la phase de transition dans l'attente d'un pôle football définitif et revêt un intérêt cantonal prépondérant aussi bien pour les élèves que pour la formation de la relève du football genevois», indique Henri Della Casa, chargé de communication au Département de la cohésion sociale.

Il ajoute que les autorités cantonales confirment ainsi «leur détermination à concrétiser cet objectif d'importance, en dépit du risque de report de la livraison

du projet, estimée aujourd'hui entre 2026 et 2028. Les études relatives au pôle football définitif, projeté sur le site de Crotte-au-Loup, à Vernier, se poursuivent par ailleurs.»

Guerre des tranchées

Du côté d'Onex, la conseillère administrative en charge de l'aménagement, Maryam Yunus Ebener, déplore cette décision: «C'est dommage que l'État s'entête alors qu'il y a un tribunal de première instance qui lui a donné tort. Enterrer ce projet aurait permis à la Fondation des Evaux d'aborder enfin d'autres projets pour ce site. Malheureusement, la situation est bloquée depuis trois ans et là c'est un peu la guerre des tranchées, mais une chose est sûre: nous ne changerons pas de position. Pas d'un iota.»

Caroline Zumbach est journaliste au sein de la rubrique locale de la Tribune de Genève. Elle a obtenu un Master en relations internationales. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

22 commentaires